

INSPECTEURS NATIONAUX EN SURETE DE L'AVIATION

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE**: 07 Jours.

- ▶ **ACTIVITE**
 - Support du Cours ;
 - Exposés et Discussions de groupe ;
 - Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
 - La performance des participants sera basée sur une évaluation.

- ▶ **POPULATION CIBLE**

Personnels existant au niveau de la supervision ou de la gestion, ayant vocation à devenir auditeur et/ou inspecteur en sûreté de l'aviation au sein de leur Etat.

- ▶ **OBJECTIF DU COURS**

A l'issue du cours, les stagiaires seront en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

 - Déterminer quels sont les éléments de surveillance constitutifs d'un programme national de contrôle de qualité de la sûreté de l'aviation ;
 - Décrire la base juridique pour les audits, inspections, enquêtes et tests relatifs à la sûreté de l'aviation ;
 - Définir les audits, inspections, enquêtes et tests relatifs à la sûreté de l'aviation ;
 - Déterminer les devoirs et compétences spécifiques requises par un Inspecteur ;
 - Déterminer la méthodologie appropriée pour la conduite d'audits et d'inspections en sûreté de l'aviation dans le cadre d'un programme national ;
 - Préparer et conduire un audit /une inspection en sûreté de l'aviation et en présenter les conclusions dans le cadre d'un exercice.

- ▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**
 - Expérience avérée en sûreté de l'aviation ;
 - Bonne connaissance de la réglementation internationale et nationale en sûreté ;
 - Implication dans le système national de sûreté de l'aviation.